

Ombres et lumières d'un vaste projet : l'histoire rurale comparée de la France de l'Ouest et du Québec

Hubert Watelet

Volume 43, Number 2, Fall 1989

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/304789ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/304789ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (print)

1492-1383 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this note

Watelet, H. (1989). Ombres et lumières d'un vaste projet : l'histoire rurale comparée de la France de l'Ouest et du Québec. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 43(2), 233–245. <https://doi.org/10.7202/304789ar>

NOTE CRITIQUE

OMBRES ET LUMIÈRES D'UN VASTE PROJET: L'HISTOIRE RURALE COMPARÉE DE LA FRANCE DE L'OUEST ET DU QUÉBEC¹

HUBERT WATELET
*Département d'histoire
Université d'Ottawa*

D'UN COLLOQUE À L'AUTRE

Comment parcourir le volume qui regroupe les quarante communications du deuxième colloque franco-québécois sur l'histoire rurale de la France de l'Ouest et du Québec sans y voir une étape d'un vaste projet, séduisant certes, mais d'élaboration difficile et de longue haleine?

On sait que l'entreprise débuta par deux rencontres préliminaires, en 1979 et 1980, et par la diffusion d'un petit recueil de certains des textes qui y furent présentés. Ses fondateurs, Joseph Goy et Jean-Pierre Wallot, formulèrent à cette occasion le projet de coopération franco-québécoise d'histoire rurale comparée². Puis, au colloque de Rochefort de 1982, l'idée prit racines. Elle progressa pour l'essentiel dans le sens des grandes orientations démographique, socio-économique et socio-culturelle initiales, quel que soit le caractère parfois artificiel de ces distinctions. En maintenant du reste ces orientations dans un cadre plus ambitieux et plus précis lors de la publication des actes, les deux promoteurs mirent l'accent sur l'une ou l'autre préoccupation actuelle de la recherche, mais en planant souvent fort haut par rapport aux intérêts réels des collaborateurs³.

¹ À propos du recueil *Sociétés villageoises et rapports villes-campagnes au Québec et dans la France de l'Ouest, XVIIe-XXe siècles. Actes du colloque franco-québécois de Québec (1985)*, publié sous la direction de François Lebrun et Normand Séguin (Trois-Rivières, Centre de recherche en études québécoises, Université du Québec à Trois-Rivières, 1987), 416 p.

² Joseph Goy et Jean-Pierre Wallot, dir., *Société rurale dans la France de l'Ouest et au Québec (XVIIe-XXe siècles). Actes des colloques de 1979 et 1980* (S.l., Université de Montréal et École des Hautes Études en Sciences Sociales, 1981), 254 p., présentation.

³ J. Goy et J.-P. Wallot, dir., *Évolution et éclatement du monde rural. Structures, fonctionnement et évolution différentielle des sociétés rurales françaises et québécoises. XVIIe-XXe siècles* (Paris et Montréal, Éd. de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales et Presses de l'Université de Montréal, 1986), 518 p. Voir notamment à ce propos Claire Dolan, «Nouveaux besoins, nouvelles cibles? L'histoire rurale et la coopération France-Québec», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 42,4 (printemps 1989): 589 ss., et Timothy J. A. Le Goff, *Canadian Historical Review*, 69,1 (March 1988): 106-108.

C'est un deuxième colloque, d'ampleur comparable, tenu à Québec en 1985 sous l'impulsion de François Lebrun et de Normand Séguin cette fois, qui fait l'objet du volume de 1987 dont il s'agit ici. Par rapport à la rencontre précédente, les contributions sur la France traitaient plus rigoureusement de l'ouest du pays, à Québec. D'autre part, indépendamment de l'aspect extérieur de la publication, nettement plus modeste que celui des actes de Rochefort et de simple photocomposition informatique⁴, les deux directeurs ont renoncé autant que possible à tout artifice dans la présentation des travaux. Les quatre parties du colloque de Québec correspondent davantage aux contenus: «Patrimoine foncier et structures agraires»; «Endettement et modes de consommation»; «Phénomène villageois et industries rurales»; «Comportements et représentations mentales». Certes il reste quelques problèmes, notamment à propos des «modes de consommation», mais dans l'ensemble, cette répartition annonce assez bien les communications présentées. De plus, dans chacune des parties, les contributions ne concernent plus la France, puis le Québec, comme dans le recueil précédent: elles se succèdent simplement dans l'ordre alphabétique des auteurs, qu'ils soient Français ou Québécois. En général en effet, il ne s'agit pas encore de travaux d'histoire comparée, mais plutôt d'approches multiples, de recherches en cours ou parfois déjà esquissées dans un autre contexte. Il s'agit donc d'éléments pour un effort comparatif qui reste sans doute à venir. F. Lebrun et N. Séguin publient ces actes sans introduction, ni conclusion: au lecteur d'apprécier lui-même l'intérêt et la portée du volume. Un bref avant-propos signale simplement que celui-ci réunit l'ensemble des communications du colloque lui-même, ce qui fut aussi le cas on le sait, à un texte près, lors de la publication du colloque de Rochefort.

REPÈRES ET AVANCES DANS LE CHAMP SOCIO-ÉCONOMIQUE

Par rapport aux préoccupations des premières années, on regrettera que la démographie historique ait été absente au colloque de Québec, d'autant plus qu'elle intervient nécessairement, comme facteur ou comme conséquence en particulier, dans plusieurs études. Gardons donc en mémoire à ce propos les beaux rapports de synthèse de Rochefort sur les comportements différentiels en France et en Nouvelle-France, par Jean-Pierre Bardet et Hubert Charbonneau, et sur la Bretagne de l'Ancien Régime, par François Lebrun. En revanche, les études rurales s'enrichissent ici de deux intérêts prometteurs: l'un pour l'endettement, particulièrement au Québec, et l'autre, plus encore peut-être, pour l'industrie rurale. Ce dernier contribue d'ailleurs à donner plus d'impor-

⁴ L'édition est soignée dans l'ensemble. Signalons toutefois quelques coquilles gênant la lecture: raales au lieu de rôles (3 et 143); paales pour pôles (258); chaamées pour chômées (331); caates pour côtes (339 et 394). Page 109, 10e ligne, lire 40% au lieu de 50%. Enfin, l'abréviation pour la livre n'est pas toujours l, mais parfois 1.

tance, dans ce deuxième colloque, aux rapports villes-campagnes retenus avec raison dans le titre des actes comme une préoccupation majeure de la rencontre.

«Comment les caractéristiques de la société de départ se sont-elles transplantées dans la société d'arrivée», se demandaient J. Goy et J.-P. Wallot, en présentant les textes de Rochefort? Suggérer, non une réponse mais un fragment de mise en perspective pour une pareille question, pour les paysans, après la lecture des communications de Québec, peut paraître à la fois téméraire et élémentaire. D'autant plus qu'il ne faudrait pas seulement tenir compte de la diversité des situations en France, mais également de la diversité propre à la vallée du Saint-Laurent, à mesure que les études locales ou régionales la font apparaître.

Voici cette impression cependant: on trouverait sans doute difficilement, chez les Blancs de Nouvelle-France ou du XVIIIe siècle finissant, une paysannerie aussi démunie que celle des micro-proPRIÉTAIRES et des indigents de la région de Fougères, en Haute-Bretagne, observée par Roger Dupuis à la fin de l'Ancien Régime. Ou, du point de vue du cadre de vie du Perche et du Maine qui intéresse Roger Plessix, une misère comparable à celle qu'y signalent certains témoignages de la fin du XVIIIe ou de la première moitié du XIXe siècle. L'habitant d'établissement récent jouit comparativement d'une plus grande égalité et d'une plus grande superficie dans la répartition de la terre. Sylvie Dépatie paraît du moins le confirmer, aussi finement que ses sources le lui permettent, dans le cas de l'île Jésus de la première moitié du XVIIIe siècle.

Il est tentant de maintenir à ce propos que c'est graduellement qu'une différenciation des conditions paysannes tend à s'accroître au Québec. On peut signaler à cet égard une reconstitution de stratégie foncière des habitants, pour les régions de Québec et de Montréal au début du XIXe siècle, par Gilles Paquet et Jean-Pierre Wallot. Cependant deux textes nous mettent en garde contre une interprétation trop simple d'une telle tendance: celui de Christian Dessureault sur la valeur des terres dans la région de Saint-Hyacinthe à la fin du XVIIIe siècle, élargi ici même lors de la publication du colloque⁵. Et aussi celui de Mario Lalancette sur les traits spécifiques de la répartition du sol, dans une paroisse agro-forestière ancienne comme celle de La Malbaie, au pays de Charlevoix, au début du XIXe siècle. La question est loin d'être épuisée.

Pour le moment, elle contribue en fait à enrichir la conception d'un monde rural québécois dont il faut préciser davantage la pluralité, comme

⁵ C. Dessureault, «L'égalitarisme paysan dans l'ancienne société rurale de la vallée du Saint-Laurent: éléments pour une ré-interprétation», *RHAF*, 40,3 (hiver 1987): 373-407.

le souhaitait déjà l'introduction des actes de Rochefort. Ou comme le fait entrevoir ici, au plan des productions de la fin du XVIII^e siècle, l'étude de Thomas Wien. On retrouvera du reste une autre attention à cette pluralité dans la notion de petite communauté que Marcel Bélanger tente de mettre en lumière, au plan des représentations, à propos du Québec rural actuel. Mais si l'on revient à la question initiale: société de départ/société d'arrivée, il demeure que par rapport à bien des régions de la France rurale, les écarts sociaux n'avaient pas ici la même ampleur.

Les perspectives de recherche sur l'endettement paysan, notamment sur l'endettement de consommation, dans la région de Montréal au XVIII^e siècle, sont présentées par Louis Michel avec beaucoup de maîtrise, à partir de sources croisées: inventaires après décès et archives notariales, livres de comptes, archives judiciaires. Claude Desrosiers ajoute un heureux complément à ce tableau en analysant la clientèle du marchand général Cartier, de Saint-Hyacinthe, à la fin du siècle. Cette question de l'endettement n'a guère de contrepartie dans les contributions françaises. L'essai préliminaire de Martine Cardin et de John A. Dickinson sur la fortune et les biens des ruraux des plaines de Caen et de Montréal, dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, effleure seulement le sujet. Son intérêt est surtout de souligner les difficultés de comparer, de part et d'autre de l'Atlantique, des situations précises à partir d'un même type de sources: en l'occurrence les inventaires après décès. Lors du colloque de Rochefort, J. A. Dickinson avait déjà insisté, on s'en souvient, sur les difficultés de comparaison, à propos de la conception rurale de la tenure en Normandie et en Nouvelle-France.

Mais parallèlement à la comparaison des sociétés de départ et d'arrivée, la coopération franco-québécoise d'histoire rurale vise aussi à comparer, plus largement, les processus de reproduction et de transformation sociales des deux mondes ruraux de la France de l'Ouest et du Québec⁶. Ainsi la reproduction sociale, qui comme on le sait est liée aux types de mariages et de descendance, et aussi à la mobilité géographique, fait l'objet de trois communications: celle de Gérard Bouchard et d'Isabelle de Pourbaix, qui s'appuie sur près de 4 000 fiches de couples du fichier de population de SOREP pour esquisser une dynamique graduelle d'établissement, plutôt que de transmission foncière, sur les terres neuves d'un Saguenay en expansion (1842-1911); celle de Rolande Bonnain, centrée sur les difficultés et les perspectives du mariage en gendre, dans un terroir plein comme celui des Hautes-Pyrénées au début du XIX^e siècle (avec prise de vue sur le XX^e); et un rapport d'étape de Joseph Goy et Pierre Lamaison, concernant leur vaste enquête auprès de notaires actuels, sur la transmission successorale dans la France rurale, après — ou malgré — près de deux siècles de code civil.

⁶ J. Goy et J.-P. Wallot, *Évolution et éclatement*, op. cit., 22.

Que penser de la juxtaposition des cas pyrénéen et saguenayen? Le rapprochement d'exemples aussi différents aurait peut-être été plus fructueux s'il avait permis de comparer davantage les fécondités et la mobilité des populations des régions en cause. Mais les approches étaient elles-mêmes fort différentes⁷. Mme Bonnain s'intéressait en fait aux comportements intrafamiliaux et au vécu des situations. Par ailleurs, quel que soit l'intérêt spatial et de continuité de l'enquête de J. Goy et P. Lamaison, et la pertinence de la vue d'ensemble qu'elle propose en contexte franco-québécois, on ne peut manquer de s'interroger lorsqu'on pense à la complexité des attitudes, dans le cas et autour des gendres de R. Bonnain. Cependant les promoteurs de l'enquête partagent certainement ce doute, puisque en publiant le colloque de Rochefort, Goy et Wallot constataient (p. 19) «qu'en matière de reproduction sociale, nous ne sommes sûrs de rien!»

En marge de ces trois aperçus, l'endettement foncier qu'évoque L. Michel suggère aussi, à mon sens, que si l'établissement et la transmission des terres s'étaient dans le temps, dans la périphérie saguenayenne de la seconde moitié du XIXe siècle, il y a sans doute d'autres étalements, comparables à certains égards et qui peuvent être plus incertains: notamment dans le règlement des mutations et des transmissions foncières, dans une région comme celle de Montréal au XVIIIe siècle. D'un autre côté, le souci de l'établissement des enfants apparaît également dans d'autres contextes: celui des réunions de terres au domaine du seigneur dans les dernières décennies de la Nouvelle-France, observées par Jacques Mathieu, et celui de la taille des patrimoines fonciers, dans l'étude de stratégie de G. Paquet et J.-P. Wallot.

Et les jeunes, comment réagissaient-ils? L'hypothèse de Robert Muchembled sur la criminalité de sang en Artois, aux XVIe et XVIIe siècles, aurait sans doute gagné à faire partie des questions de transmission foncière. Elle tend en effet à interpréter la fréquence relative des comportements homicides en fonction des perspectives successorales égalitaires des héritiers, en «bas-pays» artésien, et c'est la seule étude centrée sur la violence de la quatrième partie. Il s'agit d'une hypothèse tout à la fois séduisante et discutable, que l'on ne peut évidemment pas examiner ici⁸. Deux questions pourtant: que sait-on de l'âge des criminels, selon les lettres de rémission répertoriées qui sont

⁷ Le concept de *solidarité familiale* de G. Bouchard et celui de *mobilité de la sédentarité* que retient et propose Jacques Mathieu se fondent pratiquement pour le moment sur deux aspects des mouvements migratoires vers de nouveaux établissements: la mobilité intrarégionale et la mobilité à longue distance. Pour le second concept, qui ne manque ni d'audace, ni de richesse potentielle, voir J. Mathieu, «Mobilité et sédentarité: stratégies familiales en Nouvelle-France», *Recherches sociographiques*, 23,2-3 (1987): 211 et 227.

⁸ Voir notamment, du point de vue de la «gestion» de la criminalité, le bel article de Marie-Sylvie Dupont-Bouchat et Xavier Rousseaux, «Le prix du sang: sang et justice du XIVe au XVIIIe siècle», *Mentalités*, 1, *Affaire de sang* (1988): 43-72.

à l'origine de l'enquête? Et cette criminalité graciée, était-elle masculine et féminine? Dans quelles proportions?

Cette rencontre de Québec fut l'occasion de poser quelques jalons de l'essor de l'industrie rurale que connurent les campagnes de la vallée laurentienne, à des degrés divers. Deux communications, tendant chacune à faire ressortir les activités d'une certaine importance, plutôt que l'artisanat domestique, sont ici complémentaires. D'une part, une vue d'ensemble de Serge Courville sur les liens entre la poussée démographique, l'essor du phénomène villageois et l'affirmation de l'industrie rurale, dans la première moitié du XIXe siècle. L'auteur a approfondi le sujet ici même par la suite pour la région de Montréal⁹. Et d'autre part, l'étude de l'influence de l'industrie rurale sur les villages du comté de Champlain (bois, fer, cuir surtout), dans la seconde moitié du siècle, par René Hardy, Pierre Lanthier et Normand Séguin. Ces deux textes évoquent la menace que la ville et l'industrie urbaine représentent à terme pour l'industrie rurale. Dans certains villages de la plaine de Montréal, Courville l'entrevoit dès les rébellions de 1837, rejoignant de ce point de vue l'analyse intéressante de la dimension ville-campagne des rébellions par Allan Greer. Tandis qu'en Mauricie, pareille menace n'intervient pas avant la fin du siècle.

Aux communications sur l'industrie villageoise québécoise répondent, pour la France, celles de Jean-Pierre Chaline et de Gabriel Désert sur l'apogée et le déclin de l'industrie cotonnière rurale (filature - tissage), en Normandie, au XIXe siècle. La première met l'accent sur l'évolution de la «fabrique» rouennaise et de son rapport ville-campagne, tandis que la seconde, plus neuve, montre le changement en termes d'emplois dans la région de Flers et Condé-sur-Noireau, en Basse-Normandie. Fondamentalement, du point de vue comparatif, les analyses françaises et les premières mises en perspectives québécoises sont ici sans grande surprise: sauf reconversions, la ville et l'industrialisation urbaine menacent les villages partiellement industrialisés, à plus ou moins brève échéance, de désindustrialisation ou de satellisation¹⁰.

À la suite des contributions sur l'industrie rurale, on trouve une esquisse neuve et stimulante d'Alain Leménorel, un peu comme une suggestion de recherche pour l'avenir. Il s'agit de la grande mobilité des travailleurs, dans le contexte de désindustrialisation rurale/indus-

⁹ S. Courville, «Le marché des 'subsistances'. L'exemple de la plaine de Montréal au début des années 1830: une perspective géographique», *RHAF*, 42,2 (automne 1988): 193-239. L'article de C. Dessureault, «Crise ou modernisation? La société rurale maskoutaine durant le premier tiers du XIXe siècle», *RHAF*, 42,3 (hiver 1989): 359-387, complète à mon sens le précédent, du point de vue considéré, en faisant ressortir un élément de diversité dans la plaine de Montréal que Courville a indiqué.

¹⁰ Voir aussi le beau survol de Serge Courville et Normand Séguin, *Le monde rural québécois au XIXe siècle* (Ottawa, Société historique du Canada, 1989, Brochure historique 47), 29 p.

rialisation minière ou métallurgique de la région de Caen - Dives-sur-Mer, en Basse-Normandie, aux XIXe et XXe siècles. Il y a là une belle enquête à retenir.

Au total, du point de vue des possibilités d'échanges dans un colloque, c'est-à-dire de l'équilibre homogénéité/diversité des perspectives sur une question, celle de l'industrie rurale était excellente. Elle a permis en tout cas de constituer dans les actes un regroupement fort heureux. C'est le plus réussi du volume à mon sens.

Avant d'aborder la partie du recueil consacrée aux comportements et aux représentations mentales, signalons tout au moins que le champ socio-économique comprend également quatre autres contributions concernant les rapports villes-campagnes: celle de Jean-Claude Robert sur la paroisse de Montréal dans la première moitié du XIXe siècle et trois communications françaises.

L'étude de Robert sur l'urbanisation du territoire urbain de Montréal et le rôle grandissant de la ville comme marché, pour les zones de cultures de la paroisse, est claire et précise. Dommage qu'on ne puisse la rapprocher du texte fort intéressant également de Bernard Garnier sur l'approvisionnement de Paris en viande, par les éleveurs de l'Ouest au XIXe siècle! Il ne s'agissait évidemment pas de sujets comparables. L'analyse du commerce de détail des petits marchands ruraux et urbains, en Brie, aux XVIIe et XVIIIe siècles, fut proposée par Micheline Baulant sans véritable contrepartie québécoise. Qu'à cela ne tienne! Il y a là, je pense, un thème à retenir pour les prochains travaux du groupe franco-québécois d'histoire comparée. Soulignons pour finir la grande enquête en cours, présentée par Alain Croix, sur les changements culturels dans le nord-ouest de la France, du XVIe au XIXe siècle. S'appuyant essentiellement sur des inventaires après décès, en quête d'indices porteurs de sens dans les éventails locaux de fortunes mobilières envisagées, elle prend en compte aussi bien la ville que le bourg ou la campagne. Il ne s'agit ici que d'un bref aperçu, présenté non sans raison dans les «modes de consommation», mais il est d'un intérêt méthodologique très suggestif.

CHEMINEMENTS DIFFICILES DANS LE CHAMP SOCIO-CULTUREL

D'une part, il y eut huit ou neuf contributions pour chacune des trois parties constituant grosso modo le champ socio-économique, et d'autre part, il y en eut quinze pour la dernière, toutes regroupées sous le titre «Comportements et représentations mentales», et portant le plus souvent, du reste, sur la France. Ces déséquilibres n'indiquent-ils pas d'entrée que les orientations culturelles du projet d'histoire rurale comparée restent difficiles à préciser? Voici simplement quelques réflexions sur ces orientations.

Il est possible de comparer, à certains points de vue, la culture matérielle de milieux différents. C'est ce que proposent Jocelyne Mathieu et R. Plessix, à partir d'inventaires après décès: la première observe une série d'intérieurs de Mortagne-au-Perche et de «la région de Québec» (qui n'est pas représentative de tout le Québec comme elle tend à le dire), au XVIII^e siècle; et le second en compare d'autres, ruraux et citadins, dans le Perche et le Maine de la fin du siècle et d'une partie du suivant. Ce type de recherche n'est pourtant pas si simple, l'aperçu d'A. Croix le rappelle à suffisance¹¹.

Mais lorsqu'il s'agit des croyances de milieux populaires différents, n'est-ce pas se risquer dans un domaine moins accessible? Quand Louis Lavallée compare, non sans réserves, les rapports villes-campagnes dans l'ancienne France et en Nouvelle-France, ses jalons sont plus assurés au point de vue démographique et socio-économique qu'au point de vue socio-culturel. Il ne s'agit pas de contester l'effort d'acculturation des campagnes par les élites urbaines et notamment par l'Église, ni la pastorale de la peur, mais de ne pas en exagérer la portée: de ne pas oublier par exemple, dans le cas de la France, les limites de la christianisation¹². Cela permettrait de rejoindre l'excellente communication de Brigitte Caulier sur les cultes thérapeutiques autour des fontaines, dans la France rurale, depuis le milieu du XIX^e siècle. Sinon la persistance de telles pratiques ne serait guère compréhensible. N'est-ce pas rappeler combien il est difficile d'évaluer correctement la capacité de résistance, voire de récupération, des paysans? Que dire alors de la reconstitution de ce qui était au coeur de leurs croyances, de la compréhension de leur attachement aux pratiques contestées?

Pour le Québec, le texte d'André Lachance sur la régulation des conduites urbaines, entre 1700 et 1760, tout autant que celui de Serge Gagnon sur les amours interdites et les misères conjugales dans les campagnes par la suite, à la fin du XVIII^e et au début du XIX^e siècle, incitent également à la prudence. Du moins permettent-ils d'écarter l'idée que les comportements populaires se seraient alignés sans plus; qu'ils se seraient soumis sans résistances significatives aux discours et aux multiples pressions des élites. Au-delà, comme le souligne Lavallée lui-même (p. 264), l'écart reste bien difficile à franchir entre le

¹¹ Ne serait-il pas souhaitable, à propos, que ces deux chercheurs indépendants que sont J. Mathieu et R. Plessix rejoignent, d'une manière ou d'une autre, l'équipe de l'auteur de *La Bretagne aux XVI^e et XVII^e siècles?*

¹² J'évoque à dessein le titre de la remarquable conclusion de François Lebrun, au tome 2 de *l'Histoire religieuse de la France. Du christianisme flamboyant à l'aube des Lumières*, publié sous sa direction (Paris, Seuil, 1988): 539-549. Il y rappelle notamment la valeur du témoignage extraordinaire du curé de Sennely-en-Sologne, Christophe Sauvageon (de 1675 à 1710). Ce témoignage était déjà au coeur de la démonstration de G. Bouchard, on s'en souvient, dans *Le village immobile* (Paris, Plon, 1972).

discours de l'Église post-tridentine, tel qu'on le retrouvait dans la colonie, et les croyances populaires.

On aurait souhaité profiter des deux communications de Nadine-Josette Chaline et de Jean Roy sur la correspondance exceptionnelle des curés de campagne Vital et Charles Bellemare (1887-1899), pour en savoir plus sur les croyances dans leurs paroisses respectives. D'autant que depuis le colloque, cette correspondance a été largement publiée¹³. Mais ces lettres si riches sur la vie quotidienne des deux amis et de leurs ouailles de Chambray-sur-Eure et de Saint-Boniface-de-Shawinigan, comme sur le plaisir que prennent leurs auteurs à correspondre, paraissent étonnamment pauvres en ce qui concerne la foi et les croyances: comme si, pour ces deux prêtres, les pratiques religieuses en rendaient compte directement. J. Roy estime en effet qu'à l'époque, en Mauricie, «le vécu colle au prescrit» (p. 409). Est-ce si sûr? Il y a dix ans, un petit recueil, publié par S. Gagnon et R. Hardy, faisait notamment état de pratiques que le clergé considérait certainement comme superstitieuses¹⁴. Et sur les bords de l'Eure, où le prescrit n'est guère suivi que lors des grandes circonstances? Les fontaines à thérapie ne sont pas tellement rares, dans le département de l'Eure, d'après la carte de B. Caulier (p. 295). Et au XXe siècle encore, selon le témoignage d'un curé comme Bernard Alexandre, en pays de Caux plus pratiquant et aussi dans l'Eure, certaines croyances, parfois certains rites, dépassent à coup sûr les limites de l'orthodoxie¹⁵.

L'idéal au fond, pour conclure sur le sujet, serait de faire l'inventaire de ces cultes, de ces dévotions, des pratiques peu orthodoxes, tant pour la France de l'Ouest que pour le Québec. Comme Mme Caulier l'a fait pour les fontaines de la France contemporaine. Peut-être verrait-on mieux ensuite la complexité des limites entre le vécu et l'ecclésial. Ou encore que les différences entre les deux domaines ne concernent pas seulement les milieux populaires¹⁶. L'histoire comparée des croyances devrait y gagner en profondeur.

Du point de vue de la comparaison franco-québécoise, la communication d'Anne-Marie Desdouits sur la première communion (ou la communion solennelle), en pays de Caux et au Québec, dans la pre-

¹³ N.-J. Chaline, R. Hardy et J. Roy, *La Normandie et le Québec vus du presbytère* (Publications de l'Université de Rouen et Boréal, 1987), 214 p. Comme l'a souligné Raymond Brodeur, la publication n'est pas intégrale. Voir son compte rendu dans *RHAF*, 42,3 (hiver 1989): 455-456.

¹⁴ S. Gagnon et R. Hardy, dir., *L'Église et le village au Québec 1850-1930* (s.l., Leméac, 1979), 174 p., présentation, dont mon compte rendu, pour l'essentiel, ne me paraît pas vieilli, *RHAF*, 35,4 (mars 1982): 594-596.

¹⁵ B. Alexandre, *Le Horsain. Vivre et survivre en Pays de Caux* (Paris, Plon, coll. «Terre humaine», 1988): 347-351 et 370-387 entre autres.

¹⁶ Je rejoins notamment ici Claude Langlois, dans F. Lebrun, dir., *Histoire des catholiques en France* (Toulouse, Privat, coll. «Pluriel», 1985): 369. Deuxième édition.

mière moitié du XXe siècle, a paru présenter un intérêt tout particulier. Elle fait partie des travaux utilisés par G. Bouchard, en effet, pour formuler son hypothèse sur les discontinuités des formes culturelles — appauvrissement et réaménagement — des sociétés de départ aux régions de peuplement¹⁷.

On sait qu'A.-M. Desdouits montre que chez les Cauchois, la première communion est l'objet d'une grande fête religieuse, familiale et sociale, tandis qu'au Québec, il s'agit avant tout d'une cérémonie religieuse et paroissiale. Cet exemple pourtant ne semble pas étayer l'hypothèse de Bouchard. Car s'il est exact que la dimension sociale est beaucoup plus importante en pays de Caux¹⁸, il s'agit certainement là d'un phénomène assez tardif. Selon le recueil de travaux publié récemment par Jean Delumeau sur la première communion en France, la cérémonie et la fête religieuse s'y généralisent aux XVIIe-XVIIIe siècles, mais la dimension sociale de l'événement ne prend de l'importance que par la suite: pendant une bonne partie du XVIIIe siècle, elle est encore embryonnaire¹⁹. Il ne devrait donc pas y avoir eu appauvrissement sur ce plan, en Nouvelle-France, si on se permettait de la comparer au pays de Caux de l'époque, mais plutôt un gonflement ultérieur de la dimension sociale en France, qui n'eut pas son équivalent de ce côté-ci de l'Atlantique²⁰; et cela ne surprendra personne. Mais l'exemple reste peut-être stimulant car il pourrait inciter à préciser les objectifs de la comparaison des sociétés de départ et d'arrivée, lorsqu'on poursuit cette comparaison au-delà du mouvement de peuplement.

Cela dit, comment ne pas souligner l'intérêt de l'hypothèse de Bouchard, dans l'état actuel des orientations socio-culturelles du projet franco-québécois? Bien qu'elle fût présentée en dehors du colloque de Québec, cette idée d'une dynamique appauvrissement/réaménagement des formes culturelles, dans les aires d'établissement, par rapport aux sociétés de départ, ne devrait-elle pas occuper une place de choix parmi les préoccupations du regroupement de chercheurs fondé par Goy et Wallot? Sans doute n'est-elle pas centrale, puisqu'elle ne prend pas vraiment en compte la comparaison France de l'Ouest/Québec, au-delà du déplacement de population. Mais dans l'état actuel des choses, c'est, à ma connaissance, la seule hypothèse tout à la fois globalisante, comparative et dynamique du champ socio-culturel.

¹⁷ G. Bouchard, «Sur la dynamique culturelle des régions de peuplement», *Canadian Historical Review*, 67,4 (December 1986): 473-490.

¹⁸ Voir aussi B. Alexandre, *op. cit.*, 361-366.

¹⁹ J. Delumeau, dir., *La première Communion. Quatre siècles d'histoire* (Paris, Desclée de Brouwer, 1987), 315 p.

²⁰ Du point de vue du sujet traité, on comprend l'intérêt de comparer le pays de Caux, resté pratiquant, au Québec. Mais du point de vue des espaces considérés, le rapprochement Caux/ensemble du Québec risque fort de gommer toute diversité québécoise éventuelle, au moment où on la découvre de plus en plus dans le champ socio-économique. Cela risque donc d'affaiblir la comparaison des formes culturelles des aires envisagées.

Comme le reconnaît volontiers G. Bouchard, il ne s'agit pour l'instant que d'une hypothèse. A priori elle me paraît surtout intéressante quand le peuplement, dans les aires d'établissement, se situe en dessous d'une certaine masse critique, à préciser bien entendu. Et il me semble que les deux temps de la dynamique culturelle envisagée — affaiblissement/renouveau — pourraient fort bien être plus ou moins simultanés plutôt que successifs, le premier nécessitant ou stimulant lui-même le second. Mais de toute façon — et c'est un peu la conclusion de Bouchard —, la vérification de l'hypothèse demandera bien des approfondissements, très probablement des nuances, et elle soulèvera peut-être certaines difficultés²¹.

Un dernier exemple à ce propos, rappelant l'une des difficultés éventuelles de la vérification: au terme du colloque de Québec, on envisagea la possibilité de former des sous-groupes dans la coopération franco-québécoise. C'est un sous-groupe de ce genre qui se pencha sur les dynamismes culturels, à Rennes, l'an dernier. J'en détache une seule communication: celle de Rénald Lessard sur le passage de la pratique médicale, de France en Nouvelle-France²². Si l'on compare à cet égard la situation de la colonie à celle de l'Anjou de la même époque, par exemple, étudiée par F. Lebrun, il semble difficile de conclure à un écart sensible d'un milieu à l'autre²³. Sauf sur un point, de taille il est vrai: c'est l'absence d'institution de formation d'un corps médical en Nouvelle-France. Mais cela ne renvoie-t-il pas au passage de la colonie sous le régime britannique? Sans cette coupure, ne peut-on supposer qu'une institution aurait sans doute été fondée, à plus ou moins brève échéance? Dans quelle mesure la coupure de 1760 risque-t-elle de brouiller l'analyse de certains aspects de la dynamique qu'il conviendrait de vérifier? On retrouverait là un vieux problème!

Mentionnons pour finir l'enquête prometteuse sur l'alphabétisation rurale en Ille-et-Vilaine, présentée par Jean Quéniart. Portant sur un département situé à la limite de la France la plus alphabétisée et de la France la plus analphabète, elle cherche à exploiter aussi finement que possible l'intérêt du terrain d'observation. Les actes de mariage ont été examinés par tranches de 5 ans, dans près de la moitié des communes du département, du milieu du XVIII^e siècle à 1880. La communication fait ressortir la richesse des résultats attendus en montrant

²¹ À mon sens, cette vérification gagnerait sans doute à tenir compte de l'idée de mobilité de la sédentarité signalée ci-dessus, note 7.

²² Voir R. Lessard, «De France à Nouvelle-France: la pratique médicale canadienne aux XVII^e et XVIII^e siècles», *Les dynamismes culturels en France et au Québec. Colloque France-Québec. Rennes, 2 et 3 juin 1988, Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, 95,4 (1988): 421-433.

²³ F. Lebrun, *Les hommes et la mort en Anjou aux XVII^e-XVIII^e siècles* (Paris, Flammarion, coll. «Champs», 1975), 127-155.

l'intérêt des premiers regroupements de données, ceux de la seconde moitié du XVIIIe siècle.

DU CHOC DES IDÉES VERS UNE PLANIFICATION DES TRAVAUX

Ce survol du deuxième grand colloque du groupe franco-qubécois d'histoire rurale comparée n'est évidemment pas complet. Tel quel, il paraîtra peut-être déjà long. Mais si l'on songe au nombre d'universitaires peu à peu impliqués dans le projet depuis dix ans, à ce qu'un tel projet représente comme «aventure intellectuelle»²⁴ — que ce soit dans le cadre ou en marge des rencontres du groupe — et à son caractère prometteur, on comprendra qu'il était difficile de rendre compte des actes de la rencontre de Québec, comme s'il s'agissait d'un colloque ordinaire.

Lorsqu'on referme le recueil de ces actes, on garde une double impression: celle d'une grande diversité de la recherche et aussi celle d'un certain manque. La diversité est particulièrement nette dans le cas des études françaises, ce qui tient peut-être encore en partie au décalage entre les historiographies française et québécoise. Goy et Wallot évoquaient ce décalage en présentant le colloque de Rochefort (p. 14) et Lavallée y revient dans sa communication de Québec, à propos de la Nouvelle-France. Dans cette diversité des sujets abordés, il y a cependant quelques sphères privilégiées: d'un côté, l'ensemble Nouvelle-France/Québec, si l'on peut dire, et la région de Montréal — et dans ce dernier cas, il s'agit de la plaine de Montréal au XVIIIe-début XIXe siècle. Du côté français, c'est la Bretagne et la Normandie.

Et d'autre part, on reste un peu sur sa faim, après avoir lu les travaux de Québec. Rappelons-en les raisons: la première, c'est qu'il ne s'agit pas encore d'un colloque d'histoire comparée. Une partie de celui-ci, il est vrai, en fut moins éloignée que les autres. C'est celle qui fut consacrée au village et à l'industrie rurale. La seconde raison, c'est que les objectifs de la coopération ne semblent pas suffisamment précisés. De ce point de vue, depuis le colloque de Québec, l'hypothèse de G. Bouchard sur la discontinuité des formes culturelles, des sociétés de départ aux régions de peuplement, suggère que l'on en fasse l'étude comparée de part et d'autre de l'Atlantique. Mais la perspective de Bouchard n'engloberait qu'une partie du problème de la transplantation société de départ - société d'arrivée, et elle ne saurait avoir la même portée lorsqu'on compare les deux sociétés au-delà du mouvement migratoire. D'un autre côté, du point de vue français, on a l'impression d'une certaine ambiguïté. Si la partie québécoise de la coopération s'intéresse évidemment au Québec, la partie française s'intéresse sans doute tout autant à la France qu'à l'ouest du pays. Il faudra bien qu'un jour

²⁴ J. Goy et J.-P. Wallot, *Évolution et éclatement*, op. cit., 22-23.

— prochain espérons-le — les thèmes de rencontre proposés de part et d'autre s'inscrivent dans un véritable programme franco-qubécois d'histoire comparée.

On comprend certes qu'un projet de cette ampleur nécessitait une période de rodage, une période préalable où l'habitude et le plaisir de travailler ensemble avaient une grande importance. C'est ce qu'on pourrait appeler le stade du choc des idées! Au-delà, pour que le projet prenne vraiment corps, qu'il dépasse ce stade préparatoire et devienne un vrai projet d'histoire comparée, il faudra qu'il progresse dans le sens d'une planification plus exigeante. Mais cette conclusion rappelle d'une autre manière celle de Claire Dolan concernant le colloque de Rochefort²⁵.

²⁵ C. Dolan, *op. cit.*, 596.